

Département de la Loire

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la commune de : **MARCLOPT**
Séance du : **31 MARS 2026**

Nombre de conseillers

- en exercice	15
- présents	13
- votants	13+2 procurations
- absents	0
- exclus	

Date de convocation :

25/02/2026

Date d'affichage :

25/02/2026

Objet

**5.2 GESTION DU REPERTOIRE
ELECTORAL UNIQUE**

L'an deux mille vingt-six, le trente-un mars, et à vingt heure trente, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil, sous la présidence de M. Raphaël DOITRAND.

Etaient présents : Emmanuel OULION, Bernadette AGOSTINI, Sandrine PERRET, Pierre SAUZET, Gaëlle LACHAND, Bruno REY, Valérie GAUDIN, GODEL Laurent, PONCET Raphaël, CUSSET Nathalie, PONCET Pierre, LAFAY Virginie

Absents : ROCLE Karine (a donné procuration à LAFAY Virginie), Stéphane BAROU (a donné procuration à LAFAY Virginie)

Secrétaire de séance : CUSSET Nathalie

Dans les communes de moins de 1000habitants, un conseiller municipal pris dans l'ordre du tableau parmi les membres prêts à participer aux travaux de commission, ou à défaut le plus jeune conseiller municipal. Le maire, adjoint titulaire d'une délégation et les conseillers municipaux titulaires d'une délégation en matière d'inscription sur la liste électorale ne peuvent siéger au sein de la commission.

Après en avoir discuté et délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **ACCEPTTE** la candidature de Mme GAUDIN Valerie
- **ACCEPTTE** la candidature de Mme LAFAY Virginie comme suppléant.

Le secrétaire de séance
Mme CUSSET Nathalie



Certifié conforme,
Fait à Marclopt,
LE 01/04/2026
Le Maire,
DOITRAND Raphaël

Ont signé au registre M le Maire et le secrétaire de séance.
Publié sur le site internet le 07/04/2026

